

# «N'attendez pas 2022»

Un défi qui fait plaisir: Francis Egger est membre de la direction de l'Union suisse des paysans (USP) et il est aussi président de la Fondation Agrisano depuis plus de quatre ans.



*Monsieur Egger, vous êtes à la fois membre de la direction de l'USP et président de la Fondation Agrisano, de la Caisse-maladie Agrisano SA et de la société Assurances Agrisano SA depuis plus de quatre ans?*

**Egger:** Les entreprises Agrisano – dont Agrisano Prevos et Agrisano Pencas – sont des organisations de service de l'Union suisse des paysans. Nos agences régionales sont rattachées à la chambre cantonale d'agriculture, ce qui permet d'exploiter d'importantes synergies. Exécuter les deux fonctions simultanément est un véritable défi pour moi, mais plus le temps passe, plus j'y trouve du plaisir. Cependant, je resterais toujours un président d'une caisse maladie atypique et je dois avouer que je me sentirai toujours mieux dans une assemblée de paysans et de paysannes que lors d'un séminaire entre assureurs.

*Face à la problématique de la hausse des coûts de la santé, les assureurs sont souvent critiqués, vous sentez-vous visés?*

**Egger:** Non pas en tant que président d'Agrisano. Nous faisons avec le système en place qui est perfectible mais qui a, à mon avis, plus d'avantages que d'inconvénients. Avec le bon sens paysan, je dis toujours que notre travail n'est

pas très compliqué: nous payons des prestations quand nos assurés sont malades, accidentés ou en incapacité de travail. Pour pouvoir payer ces prestations, nous devons encaisser des primes. C'est simple! Pour faire cela nous avons des frais administratifs. Notre objectif à Agrisano est d'avoir des frais administratifs par assuré inférieur à la moyenne nationale et c'est le cas.

*Agrisano est peu présent dans les cantons de Vaud, Genève et Valais romand, avez-vous une volonté d'expansion?*

**Egger:** Il faudrait aussi ajouter le canton des Grisons. Dans ces cantons il existe des solutions spécifiques. Nous sommes en étroite contact avec les Chambres d'agriculture de ces cantons. Si les prestations offertes dans ces cantons donnent satisfaction aux familles paysannes concernées, il n'y a pas lieu d'être offensif. Cela ne signifie pas pour autant que nous ne sommes pas intéressés par une coopération notamment pour certains de nos produits spécifiques pour le secteur agricole.

*Qu'est-ce qui différencie Agrisano des autres assurances?*

**Egger:** Dans le domaine de l'assurance maladie, même si nous demeurons une caisse moyenne, nous nous devons de proposer l'ensemble des produits que l'on peut trouver sur le marché. Nous avons par exemple développé le produit AGRI-eco qui correspond à un modèle médecin de famille et plus récemment le modèle AGRI-contact qui exige un contact téléphonique préalable à une consultation. Ces systèmes permettent d'avoir des rabais sur le coût des primes. Mais ce qui nous différencie c'est notre capacité à effectuer un conseil global d'assurance, en

connaissance des particularités du secteur agricole comme par exemple la connaissance du droit foncier rural, le rôle des paiements directs au niveau du revenu ou encore les risques spécifiques d'une entreprise agricole qui ne sont pas les mêmes si on est un engraisseur de porcs ou un vigneron. Une autre différence importante c'est que nous sommes en mains paysannes.

*Dans le cadre de la future PA22+, il est prévu de faire de la couverture sociale du conjoint non exploitant une condition pour obtenir des paiements directs.*

**Egger:** C'est à mon avis regrettable d'en arriver à fixer une obligation, mais c'est peut-être nécessaire. La couverture sociale du conjoint non exploitant devrait être une évidence, d'autant plus qu'elle permet parfois une optimisation en terme de cotisations AVS et fiscal. Souvent, il en va de l'avenir de l'exploitation quand par exemple le conjoint est en incapacité de travail. De plus l'espérance de vie se prolonge et bien sûr aussi pour les paysans et les paysannes. Il faut trouver des solutions bénéfiques pour les deux générations et ces solutions doivent être anticipées.

*Et que feront les familles d'agriculteurs tant qu'il n'y aura pas de solutions?*

**Egger:** Ils ne devraient pas attendre 2022, mais demander un rendez-vous avec les conseillers de nos services de conseil en assurances régionales, ça n'engage à rien.



## Meilleurs résultats

Comparis, Moneyland et Bonus: Par tous les trois services de comparaison en ligne la Caisse-maladie Agrisano SA a été évaluée comme la meilleure caisse-maladie de Suisse. C'est le résultat de les trois enquêtes de satisfaction représentative menée qui ont fait à nouveau cette année. Pour Agrisano, ces bons résultats servent de motivation dans leur volonté de continuer de s'engager pour les besoins des familles paysannes!



www.agrisano.ch

